



SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 14

Absents : 13

Procurations : 6

Votants : 18

Date de la convocation : 30 mars 2023

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

N° 2023-04-04-005

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à 21 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans Halle aux Marchands de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Étaient Présents : Alain FOURIGNAN, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Chantal FABRE, Eric CASTILLON, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Stéphanie BILLIET, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Amandine ROUQUETTE.

Étaient absents/excusés : Christine FERRE, William LARRIEU, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Sébastien POGGIALI, Ludovic THOMAS, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Pascal ORAZIO, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD.

Ayant Donné procuration : Patricia TOUROLLES à Serge BONNEMAISON, Pascal ORAZIO à Michel BALLONGUE, William LARRIEU à Jennifer COURTOIS-PERISSE, Christine FERRE à Alain FOURAIGNAN, Isabelle AVERLANT à Louise GASTON, Christophe GIRAUD à Amandine ROUQUETTE.

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEMBAULT

OBJET :
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Sous la présidence de Madame Louise GASTON, vice-présidente, le Comité Syndical examine le compte administratif 2022 qui expose les résultats suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 414 541.11 euros

Recettes : 1 461 967.30 euros

Excédent de clôture : 47 426.19 euros

Section d'investissement

Dépenses : 274 252.75 euros

Recettes : 668 306.91 euros

Excédent de clôture : 394 054.16 euros



Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente, se retire au moment du vote.

Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré à l'unanimité, approuve le compte administratif 2022.

Ainsi fait et délibéré, le 4 avril 2023

Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 06/04/2023 et de sa publication le 06/04/2023

Jennifer COURTOIS-PERISSE
Présidente



Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET